

**Monsieur Édouard PHILIPPE**  
**Premier Ministre**  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS

**Paris, le 26 mars 2019**

Réf. : SG/2019.03.26 CLC  
Objet : dépôt d'un préavis de grève pour le 9 mai

Monsieur le Premier Ministre,

Malgré une année de concertation et plus de 80 amendements déposés aux différents conseils supérieurs, nous n'avons pas été entendus. C'est pourquoi la fédération nationale Interco Cfdt appelle l'ensemble des personnels de la fonction publique territoriale et des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Affaires Étrangères et des Affaires sociales à la grève et aux mobilisations dont les manifestations le jeudi 9 mai 2019.

La fédération Interco Cfdt appelle les personnels à se mobiliser pour :

- Dire leur opposition au projet de loi de transformation de la fonction publique ;
- Refuser la précarisation et la paupérisation accrue des agents publics ;
- Dire leur attachement à un service public de qualité, garant de la cohésion sociale et accessible à tous les usagers, et au statut de la fonction publique, garant de l'égalité, de l'adaptabilité et de la continuité du service public ;
- Exiger un dialogue social de qualité qui tienne compte de leur parole et soit porteur de progrès dans leur vie au travail et leur carrière.

La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le jeudi 9 mai 2019, ce préavis couvrant les agents commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Pendant la durée du préavis, la fédération Interco Cfdt participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.



Claire LE CALONNEC  
Secrétaire Générale

Copie de cette lettre est adressée à Monsieur le Ministre en charge de la Fonction publique.

**FÉDÉRATION INTERCO Cfdt**